

La crise sanitaire mondiale a accentué les inégalités préexistantes, et exposé les vulnérabilités des systèmes sociaux, politiques et économiques, qui, à leur tour, continuent d'amplifier les effets de la pandémie. Toute crise creuse davantage les inégalités existantes, notamment d'âge, de sexe et de milieu. Dans ce cadre, la campagne onusienne 2020 des 16 jours d'activisme pour mettre fin à la violence faite aux femmes est organisée sur le thème de la « Vulnérabilité Aggravée et Accentuée des Femmes en Temps de Crise » et interroge la thématique à la lumière de la situation de différents groupes de femmes particulièrement vulnérables à des formes inter sectionnelles d'inégalité et de discrimination. Cette fiche thématique fait partie d'une série déclinée à cette occasion par les agences des Nations Unies au Maroc, selon leur mandat, pour refléter l'impact différencié de la crise de la COVID-19 sur les discriminations faites aux femmes, selon les vulnérabilités préexistantes.

Femmes rurales et violence économique pendant la Covid-19



Crédits : ONU Femmes / Hassan Chabi

Populations vulnérables concernées

Femmes rurales.

Situation des femmes rurales

En milieu rural, les femmes sont confrontées à plusieurs facteurs de vulnérabilités. En effet, le taux d'analphabétisme chez les femmes rurales est de 60%. Elles souffrent d'un faible accès à une source de revenu dans le secteur formel ou informel (seulement 1 femme sur 10 détient un revenu) malgré un taux d'employabilité dans le secteur agricole qui s'élève à 93,2%. De même, seulement une femme sur cent (1%) a accès à la terre.

L'impact de la COVID-19

Depuis la déclaration de l'état d'urgence sanitaire au Maroc, le 20 mars 2020, les inégalités de genre, ont été exacerbées dans les domaines socioéconomiques, politiques et environnementaux. Les mesures de confinement instaurées pour faire face à la propagation de la pandémie ont eu des effets négatifs visibles sur l'économie, affectant l'ensemble des territoires ruraux.

Selon le rapport du Haut-Commissariat au Plan, 2020, 31% des femmes en situation d'arrêt de travail ont repris leur activité et 22% sont tombées en chômage ou dans l'inactivité. Ces proportions sont respectivement, parmi les hommes, de 38% et 7%¹.

Le taux de chômage a enregistré une forte hausse aussi bien en milieu rural qu'en milieu urbain, passant respectivement de [4,5% à 6,8% et] de 12,7% à 16,5%. Il a également enregistré une forte hausse parmi les femmes, de 13,9% à 17,6%². Étant donné que les femmes assument la responsabilité des tâches domestiques, des services de soins et d'éducation, leurs emplois ont été affectés de manière disproportionnée par la pandémie et par les licenciements ce qui entrainera une baisse prolongée de l'engagement des femmes dans l'économie

1 Répercussion de la pandémie COVID-19 sur la situation économique des ménages – 2ème panel

2 Evolution des indicateurs du marché de travail au titre du troisième trimestre de 2020, HCP

rémunérée. Le secteur de l'artisanat, qui emploie plus de 14% de femmes, et le secteur de « l'agriculture, forêt et pêche », qui occupe 46,9% de l'emploi féminin, ont été fortement impactés par le confinement (HCP, 2020).

Plusieurs unités de valorisation détenues par des coopératives féminines agricoles ont dû arrêter leur chaîne de production et de commercialisation. Les femmes adhérentes à ces coopératives se sont retrouvées sans salaire ni sécurité sociale. Les ouvrières agricoles ont été confrontées à des difficultés de mobilité et d'accès à leur emploi dû aux restrictions de déplacements et baisse ou absence des moyens de transports. Une majorité des femmes rurales ont eu des problèmes d'accès aux indemnités octroyés par l'état aux personnes inscrites au RAMED et aux ménages vulnérables du fait qu'elles n'étaient pas considérées comme cheffes de famille (ORMVA-T, 2020). D'autres encore, ont été confrontées à une recrudescence de violence domestique (violence conjugale ou au sein de la fratrie) durant la période de confinement (DPA-Agadir, 2020).

Nos solutions

1. En partenariat avec la DPA-ORMVA, l'ONU Femmes a formé en ligne 12 femmes membres des coopératives de Tudert (Essaouira), Alwaha (Ouarzazate) et Ariaf Kissane (Ghafsae) aux protocoles d'hygiène et de gestes barrières dans le cadre de la réouverture de leurs unités de production. Dans le cadre de cette formation, le contenu du Guide de procédures anti-COVID du MAPMDREF leur a été déployé en arabe et en amazigh.

2. Afin d'accéder à différents sites de vente en ligne lancés par de nombreux partenaires institutionnels, un appui a été fourni à 62 femmes des régions d'Er-Rachidia/ Ouarzazate, en matière de réalisation d'inventaire du stock et des besoins ; mise en contact avec la coopérative Conseil Gestion « RichCoop » pour les accompagner dans l'enregistrement,

l'établissement des frais de gestion et lien avec Chronopost pour la distribution ;

Suivi de l'enregistrement des coopératives Tudert, Wahat Alamal et Ariaf Kissane sur la plateforme de commercialisation des produits, lancé par l'Agence de développement social en avril 2020.

3. Les témoignages de quelques femmes agricultrices touchées par la pandémie ont été recueillis et diffusés sur le site de l'ONU Femmes.(www.onufemmes.org).

4. La FAO a lancé 3 études qui visent en partie l'évaluation et le suivi de l'impact de la pandémie sur les femmes rurales: (i) Une étude sur l'évaluation et suivi à moyen terme de l'impact de la COVID-19 sur le système alimentaire, la sécurité alimentaire et les moyens de subsistance des ménages vulnérables au Maroc avec un accent particulier sur les femmes rurales, (ii) Une étude sur la situation des femmes oasiennes et l'impact de la pandémie, (iii) Une étude sur l'intégration du genre dans le secteur de la pêche artisanale avec un chapitre sur l'impact de la COVID-19 sur les femmes.

Dans le cadre des projets financés par le FIDA dans les provinces d'Ouarzazate, Beni Mellal, Azilal et Sefrou, un certain nombre d'actions ont pris en considération les difficultés posées par la pandémie COVID19. A cet effet les actions suivantes ont été réalisées durant la période de confinement :

5. Dans le cadre des projets financés par le FIDA, 760 femmes d'Ouarzazate et Tinghir ont pu bénéficier des AGR de la filière animale et des projets d'élevage familial (distribution de brebis de race Dman et de bélier). Les femmes bénéficiaires sont en grande majorité des cheffes de foyers (veuves ou divorcées) et/ou souffrant d'extrême pauvreté. La disponibilité des ressources fourragères et d'une bergerie a été également prise en considération durant le ciblage.

6. Dans le cadre de son partenariat avec le FIDA, l'ORMVAO a procédé à la distribution des fours à gaz (individuels et collectifs) au profit de 70 femmes pour lutter contre la coupe du bois de feu.

7. Dans la province d'Azilal, le FIDA a appuyé plusieurs d'AGR axées en majorité sur l'apiculture au profit de 1,532 femmes. Les AGR apiculture et viandes rouges consistant essentiellement de la distribution de brebis et de ruches ont ciblé les femmes en grande vulnérabilité socio-économique et ont augmenté significativement le taux d'intégration des femmes (1,334 femmes).

8. A Sefrou, l'ONUDI a apporté un appui technique dans la réalisation de plusieurs actions d'intégration des femmes et des jeunes.

Recommandations

Afin de contribuer à la réduction de l'impact de la COVID-19 sur le quotidien des femmes rurales, notamment dans le secteur économique, les agences des Nations Unies recommandent de :

- Œuvrer pour l'inclusion des femmes rurales dans les processus de prise de décision et de conception des programmes de soutien et de relance économique au niveau territorial ;
- Réaliser une enquête en ligne pour évaluer l'impact de la COVID-19 sur les coopératives dirigées par des femmes en milieu rural dans les secteurs de l'artisanat, l'agriculture, et le tourisme ;
- Renforcer les capacités des femmes qui dirigent des coopératives en milieu rural, en matière d'accès aux marchés, et aux services financiers,;
- Développer des partenariats avec le crédit Agricole Maroc qui dispose d'un mécanisme d'assurance contre les effets de la sécheresse afin de faire bénéficier les femmes agricultrices des actions mises en place pour alléger l'impact 1) du déficit pluviométrique et 2) de la COVID 19.

En savoir plus

Nations Unies. [Note de synthèse : L'impact de la COVID-19 sur les femmes, dans le secteur économique](#). Avril 2020.

Haut-Commissariat au Plan. *Analyse des données des Enquêtes Nationales de l'Emploi, 1999 – 2019*

HCP : Evolution des indicateurs du marché de travail au titre du troisième trimestre de 2020.

HCP : Répercussions de la pandémie covid-19 sur la situation économique des ménages, 2ème Panel sur l'impact du coronavirus sur la situation économique, sociale et psychologique des ménages.

Rapport de l'Office Régional de Mise en Valeur Agricole (ORMVA)-Tafilalet, 2020

DPA-Agadir, 2020

[Site internet de la FAO au Maroc](#)

[Site internet de FIDA](#)

[Site internet de l'ONU Femmes Maroc](#)